

Le Centre National des Examens et de l'Évaluation Éducative: rôle prévu et perspectif d'avenir

Établissement et évolution

* Dans le cadre de la politique de la réforme de l'enseignement menée par le ministère de l'éducation et de l'enseignement, l'arrêté ministériel n° 235 a été promulgué le 29/11/1987 pour établir le Conseil Supérieur des Examens et de l'Évaluation Éducative.

* le 12/11/1990 l'arrêté ministériel n° 188 a été promulgué pour établir le Centre des Examens et de l'Évaluation Éducative.

* le 18/11/1990 l'arrêté du président de la République n° 462 a été promulgué pour établir le Centre National des Examens et de l'Évaluation Éducative et l'a considéré comme un organisme public appliquant les prescriptions de la loi 49 de 1972 et la loi 69 de 1973.

Objectifs du centre

a) Objectif général :

Le centre a pour but de mener des études et des recherches scientifiques nécessaires à l'élaboration des systèmes d'examens, à leur développement et à leur évaluation afin d'atteindre les objectifs visés par les programmes éducatifs, de développer la personnalité épanouie de l'étudiant et de le préparer à la maturation, à la créativité, à l'originalité dans les divers domaines de la culture, des sciences et de la technologie.

b) Objectifs spécifiques :

- 1) Établir des critères spécifiques pour mesurer et évaluer les différents aspects de la personnalité des étudiants et élaborer des systèmes d'examens.
- 2) Élaborer des systèmes d'examens officiels de fin d'études de différents cycles de l'enseignement pré-universitaire et aussi du niveau élevé afin de détecter les aptitudes diverses des étudiants.
- 3) Contrôler et évaluer l'aspect qualitatif des examens pour s'assurer de leur efficacité et de leur validité.
- 4) Mener des recherches pour développer les outils et les moyens d'évaluation.
- 5) Organiser des programmes de formation pour élaborer des examens, les corriger et les gérer, élaborer des tests de niveaux de compétences techniques et professionnelles des directeurs, des inspecteurs, des enseignants et des chercheurs.

6) Échanger les avis, les conseils et l'expérience du centre dans le domaine de ses objectifs, avec les universités, les instituts supérieurs et techniques, les directorats de l'éducation et de l'enseignement dans les gouvernorats et les autres établissements intéressés aux affaires d'enseignement en Egypte et à l'étranger.

Le Conseil de direction du centre :

Une décision du ministre de l'enseignement a constitué le conseil de direction du centre de la manière suivante :

* Le ministre de l'enseignement ou son adjoint (président)

*** Les membres du conseil de la direction :**

- ** Deux des présidents des universités égyptiennes choisis par le Conseil Supérieur des Universités pour une période de deux ans avec possibilité de prolongation.
- ** Le secrétaire général du Conseil Supérieur des Universités.
- ** Le directeur du Centre National des Examens et de l'Évaluation Éducative.
- ** Les présidents des secteurs du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement.
- ** Le directeur du Centre National des Recherches Pédagogiques et du Développement.
- ** Cinq experts dans le domaine de l'enseignement choisis par le ministre de l'enseignement pour une période de deux ans avec une possibilité de prolongation.
- ** Les présidents des départements techniques du centre.
- ** Des personnes invitées par le Conseil de la Direction du centre qui ont de l'expérience. Ces personnes peuvent appartenir au personnel du centre ou y être étrangères.
- ** Le secrétaire Général du centre est de fait le secrétaire général du conseil. Il participe à ses discussions sans participer au vote et a le droit de choisir ses collaborateurs dans son travail.

Composition du centre

1) Le Directeur du centre :

est nommé par une décision du président de la République d'après les propositions du ministre de l'éducation. Sa fonction est équivalente à la fonction de président adjoint d'université.

2) Le centre comprend les départements techniques suivants :

- ** Le département du développement des examens.
- ** Le département des recherches des examens.
- ** Le département de la formation et de l'information.
- ** Le département des opérations et des informations.
- ** Le département de l'évaluation.

*** Le chef de chaque département est un professeur chercheur. Sa fonction est équivalente à la fonction de chef de département dans les universités égyptiennes.

*** Chaque département est partagé en unités dont le chef a une fonction équivalente à la fonction d'un professeur à l'université.

Le département du développement des examens

Objectifs :

- 1) Déterminer les critères spécifiques de mesure et d'évaluation de différents niveaux de connaissance, des compétences cognitives et des côtés affectifs des étudiants.
- 2) Élaborer, développer les examens officiels de fin d'études de différents cycles d'enseignement pré universitaire en fonction des objectifs du programme.
- 3) Élaborer, développer les examens du niveau élevé afin de détecter les aptitudes des étudiants à suivre un enseignement supérieur ou universitaire.
- 4) Contrôler et évaluer l'aspect qualitatif des examens aux différents niveaux et sous leurs différentes formes et vérifier qu'ils permettent d'évaluer l'étudiant.

Ce département comprend les unités suivantes:

- Unité d'évaluation de la langue arabe et de l'éducation religieuse.
- Unité d'évaluation des langues étrangères.
- Unité d'évaluation des sciences.
- Unité d'évaluation des mathématiques.
- Unité d'évaluation des sciences humaines.
- Unité d'évaluation des arts.
- Unité d'évaluation de l'enseignement technique et des activités scientifiques.
- Unité de suivi des directorats éducatifs.

*** Le département des recherches des examens**

Objectifs:

- 1) Mener des recherches scientifiques dans le domaine des examens et de l'évaluation pédagogique et psychologique.
- 2) Présenter des services techniques et scientifiques aux différents départements du centre pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs
- 3) Donner des conseils scientifiques et techniques dans le domaine de la recherche aux organisations et aux instituts scientifiques qui les demandent.

Ce département comprend les unités suivantes :

- Unité de recherche des examens et des tests d'acquisition.
- Unité de recherche des tests psychologiques.
- Unité de recherche d'évaluation des programmes et des établissements scolaires.
- Unité de l'analyse statistique.

*** Le département de la formation et de l'information**

Objectifs :

- 1) Poser, créer, mettre en œuvre et évaluer les programmes de formation nécessaires au développement des examens et de l'évaluation pédagogique.
- 2) Approfondir les communications avec le Ministère, les secteurs professionnels et l'opinion publique.

Ce département comprend les unités suivantes:

- Unité de la formation.
- Unité de l'information.
- Unité de l'élaboration des outils de formation.
- Unité de la planification et du suivi.

*** Le département des opérations et des informations**

Objectifs :

- 1) Développer les systèmes d'information destinés à servir les travaux d'examens et

de l'évaluation pédagogique.

- 2) Créer une base de données destinée à servir les travaux d'examens et d'évaluation.
- 3) Créer une banque de questions pour les différentes disciplines scolaires.
- 4) Automatiser la correction des tests préparés et appliqués par le centre.
- 5) Imprimer et publier des rapports, des guides et des résultats préparés par le centre.
- 6) Organiser des programmes de formation pour utiliser l'informatique.
- 8) Constituer des réseaux de communication entre les centres, les secteurs, les branches et les unités d'opération des organisations locales et étrangères qui effectuent des travaux semblables afin d'échanger les expériences et de développer le travail.

Ce département comprend les unités suivantes

- Unité de la médiathèque.
- Unité de la banque de questions.
- Unité de l'automatisation des examens.
- Unité de l'impression et de la distribution.

*** Le département de l'évaluation:**

Objectifs:

- 1) Contrôler l'application des standards éducatifs et évaluer la qualité de tous les aspects du processus d'enseignement en utilisant des méthodes scientifiques.
- 2) Mener des études descriptives et diagnostiques pour clarifier les points forts et faibles du processus d'enseignement dans les écoles désignées et envoyer des photocopies aux directions des écoles, au conseil des parents, aux professeurs et aux directorats éducatifs.
- 3) Appliquer les normes, les critères et les standards développés par le centre pour évaluer le processus d'enseignement dans une école ou un directorat.
- 4) Établir un plan chronologique des visites fréquentes sur place pour suivre la mise en œuvre des programmes de rémédiation dans les écoles et évaluer le degré de changement.

Ce département comprend les unités suivantes:

- Unité d'évaluation des programmes et des curricula.
- Unité d'évaluation des enseignants et du suivi.
- Unité d'évaluation de gestion scolaire.
- Unité d'évaluation de du bâtiment scolaire.
- Unité d'évaluation des institutions éducatives.

Les réalisations de CNEEE

Les réalisations nombreuses et variées du centre, qui visent éventuellement à améliorer et à développer le processus de l'enseignement, sont le fruit des efforts coopératifs et contenus des départements du centre.

On peut distinguer sept domaines principaux d'activités :

1)Le domaine des recherches scientifiques:

Le centre a mené plusieurs recherches et projets nationaux dont les plus importants sont:

- **Premièrement les recherches et les études**

- 1) Etude sur place concernant le système des notes des travaux de l'année et les contraintes de son application en fonction des opinions des enseignants, des parents et des étudiants.
- 2) "Evaluation des examens de Bac " de 1988 à 1999.
- 3) "Evaluation des compétences des enseignants des sciences et des sciences humaines à utiliser les moyens technologiques".
- 4) Deux études analytiques des résultats des examens de Bac des années scolaires (1996 / 1997 - 1999 / 2000).
- 5) "Développement de système d'évaluation en Egypte à la lumière de des expériences mondiales.

- Deuxièmement: les projets nationaux

Le centre a mis en œuvre plusieurs projets nationaux en partenariat avec les organisations suivantes:

- 1) Organisation Arabe pour l'Education, la Science et la Culture.
- 2) Ministère Egyptienne de l'Education et de l'enseignement.
- 3) UNICEF
- 4) CIDA

les plus importants de ces projets sont :

- 1) Le projet arabe comparatif des niveaux d'acquisition au cycle secondaire dans l'enseignement public.
- 2) Le projet de l'amélioration de l'enseignement en Egypte au cycle de l'enseignement fondamental.
- 3) Le projet de l'évaluation de cycle de l'enseignement préscolaire et primaire.
- 4) Le projet de la détermination des niveaux d'apprentissage de la physique, de l'algèbre, et de la syntaxe au cycle secondaire.
- 5) Le projet de l'évaluation des écoles de la communauté de 12/10/1999 à 14/5/2000.
- 6) Le projet de TIMSS.
- 7) Le projet de Portfolio.

2) Le domaine de supervision de la qualité du processus d'enseignement:

Le centre a participé dans ce domaine à partir des efforts déployés pour évaluer le processus d'enseignement en vue de s'assurer de la réalisation des objectifs déjà désignés et de présenter des recommandations et des suggestions pour surmonter les obstacles rencontrés.

Les activités:

- 1) Evaluer la performance scolaire globale (totale) de tous les gouvernorats de la République de 1995 à 2007.
- 2) Superviser les examens de l'alphabétisation et de l'enseignement des adultes.
- 3) Publier les résultats de l'évaluation de la performance scolaire et les envoyer aux sous – secrétaires d'état de l'enseignement dans les différents gouvernorats.
- 4) Evaluer les jardins d'enfants et les écoles primaire pour découvrir les enfants doués.
- 5) Evaluer les examens de Bac annuellement en fonction des spécifications préparées par le centre, et préparer un rapport complet de chaque discipline scolaire .
- 6) Evaluer les examens de différents cycles et de toutes les disciplines scolaires envoyés par les gouvernorats de la république.

3) Le domaine d'élaboration des outils et des moyens d'évaluation:

- 1) Élaborer les spécifications des examens de toutes les disciplines scolaires de la 3^{ème} primaire à la fin du cycle secondaire.
- 2) Élaborer et appliquer les examens de toutes les disciplines aux cycles différents pour enrichir la Banque de Questions.
- 3) Développer les guides pédagogiques pour aider les élèves à s'auto évaluer.
- 4) Élaborer des tests en Maths pour découvrir les étudiants doués au cycle secondaire.
- 5) Créer et développer une Banque de Questions pour toutes les disciplines aux différents cycles.

4) Le domaine des conférences et des colloques

Organiser

- 1) une rencontre directive des groupes d'experts pour évaluer la performance scolaire en 2000.
- 2) une rencontre des experts pour évaluer la performance des étudiants de programme de l'alphabétisation et de l'enseignement des adultes en 2000.
- 3) des colloques scientifiques pour les professeurs des facultés de pédagogie et les chercheurs du centre
- 4) une rencontre annuelle pour discuter les moyens de développer les guides pédagogiques.
- 5) deux colloques successifs au centre intitulé "développer les systèmes des examens de l'enseignement pré universitaire" en 2001.
- 6) "la Première Conférence Arabe des Examens et de l'Évaluation Éducative Intitulé "Perspective d'Avenir" en décembre 2001.

5) Le domaine de formation et des ateliers:

Organiser

- 1) quatre programmes de formation des inspecteurs de l'enseignement primaire au centre en 2001.
- 2) des visioconférences de plus de 16000 personnes (inspecteurs, professeurs, premiers professeurs, directeurs,)
- 3) des programmes de formation de plus de 1750 stagiaires à l'étranger de 1999 à 2000 au Centre Régional de l'Enseignement des Adultes.

6) Le domaine de coopération avec les organisations et les établissements éducatifs:

Coopérer avec

- 1) les facultés de pédagogie.
- 2) les ex-experts du Ministère de l'Éducation à évaluer la performance scolaire.
- 3) les différents pays (la Syrie , Le Japon ,l'Angleterre,.....) dans le domaine de l'évaluation éducative à travers l'échange culturel.
- 4) l'Administration Générale des Informations au Ministère pour enrichir la base de données du centre.

7)Le domaine du développement humain et administratif:

Le centre essaie toujours de développer les niveaux des employés et des chercheurs d'après les moyens suivants:

- 1) Les bourses d'enseignement.
- 2) Les programmes de formation.
- 3) L'établissement de l'unité des informations , de la documentation et de la consolidation de la prise des décisions.

Perspectives d'avenir

Dans les années suivantes, le centre va essayer de réaliser un plan ambitieux qui visera à mettre en œuvre les activités suivantes:

- 1) Un projet expérimental pour développer le système d'évaluation au cycle de l'enseignement fondamental.
- 2) Préparer les examens égyptiens des compétences.
- 3) Préparer des examens qui visent à enrichir les niveaux de la pensée et à développer la capacité des étudiants d'évaluer et de résoudre les problèmes.
- 4) Développer l'unité des examens éducatifs et psychologiques pour être l'unité officielle responsable de publier les examens en Egypte.
- 5) Etablir un laboratoire éducatif et psychologique pour automatiser les examens.
- 6) Mener des recherches pour étudier les problèmes éducatifs.
- 7) Mener des recherches sur place pour étudier, développer et enrichir la qualité globale(totale) du système pédagogique.
- 8) Continuer à
 - développer les spécifications des examens.
 - développer les guides pédagogiques.
 - mener des recherches pour analyser les résultats des examens de Bac.
 - enrichir la Banques de Questions;
 - développer la base de données des examens psychologiques.
 - résumer les recherches menées par le centre et les publier sur l'internet.
 - élaborer et appliquer les examens de TIMSS.
 - développer la démarche progressive inscrite dans l'utilisation du "Portfolio" au cycle primaire.
 - organiser et mettre en œuvre des programmes de formation.
 - analyser statistiquement les résultats des recherches et des projets du centre.

Adresse : rue 38, Mokattam, Le Caire.

Télé : 508045-5081912.

Fax : 5080456.

Internet : <http://www.nceee.edu.eg>

E-mail : nceee@nceee.edu.eg